

AR PREFECTURE

006-250601879-20170928-80_2017-DE
Reçu le 13/10/2017



80-2017

Séance du Bureau Syndical du 28/09/2017

DELIBERATION N°80-2017 : CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC L'IRFEDD POUR LE DEMARRAGE DES ACTIVITES DE FORMATION A L'ECOCAMPUS

L'an deux mille dix-sept, le vingt-huit septembre à 14H30, les membres du Bureau Syndical du Syndicat Intercommunal des Collectivités Territoriales Informatisées Alpes Méditerranée (SICTIAM), créé par arrêté inter-préfectoral des 1er septembre 1989, 11 septembre 1989 et 2 octobre 1989, se sont réunis au SICTIAM, 2323 chemin Saint Bernard- Porte 15, bâtiment 3 - Vallauris sur la convocation qui leur a été adressée par Monsieur Charles Ange GINESY, Président, et sous sa présidence.

Étaient présents Mesdames et Messieurs les membres du bureau syndical:

- M. Charles-Ange GINESY - Président,
- M. Jean-Claude RUSSO - 1^{er} Vice-Président
- M. Hervé ROMANO - 3^{ème} Vice-Président,
- M. Jean Luc RICHARD - 4^{ème} Vice-Président,
- M. Roland LARBRE - 5^{ème} Vice-Président,
- M. Jean Paul ZANIN - 6^{ème} Vice-Président,
- M. François BESSET - délégué titulaire de la commune de Saint Martin du Var,
- M. Jean Louis MEUNIER - délégué titulaire de la commune de Tourrettes sur Loup,
- Mme Denise LEIBOFF - déléguée titulaire de la commune de Lieuche,
- M. Claude ASTORE - délégué titulaire de la commune de La Seyne sur Mer (83),
- M. Jean Paul LEONI - délégué titulaire de la commune de Bairols,
- M. Raoul VERANY - délégué titulaire de la commune de Thierry.

Étaient absents :

- M. Antoine VERAN- 7^{ème} Vice-Président,
- M. Jean Marc DELIA - 8^{ème} Vice-Président,
- Mme Christine PREMOSELLI - 9^{ème} Vice-Président,
- Mme Gisèle STIVANIN - déléguée titulaire de la commune de Néoules (83).

Assistaient en outre à la séance :

M. Francis KUHN - Directeur Général du SICTIAM
Mme HOUZET Sophie – Directrice Générale Adjointe du SICTIAM

Monsieur le Président constate que le quorum est atteint.

M. Jean Paul ZANIN, délégué titulaire de la Communauté d'Agglomération de la Riviera Française a été nommé secrétaire de séance.

DELIBERATION N°80-2017 : CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC L'IRFEDD POUR LE DEMARRAGE DES ACTIVITES DE FORMATION A L'ECOCAMPUS

Le SICTIAM a réalisé un investissement conséquent dans le cadre de l'ECOCAMPUS construit par la communauté d'agglomération DLVA (Manosque) pour pouvoir disposer d'un centre de formation aux métiers de la fibre optique.

Ce projet bénéficie du soutien de l'Etat (PIA2) et de la Région PACA. Le Région PACA souhaite en effet que le plateau technique soit dimensionné au niveau régional, afin de bénéficier à l'ensemble des acteurs de la formation susceptible de dispenser des formations théoriques.

L'activité de formation proprement dite va pouvoir démarrer en novembre avec 3 premières formations :

- technicien réseaux et services Très-Haut-Débit (SICTIAM)
- installateur de réseaux câblés de communication (IRFEDD)
- dessinateur projeteur (CCI04)

Dès 2018, c'est l'ensemble du catalogue INNOVANCE qui sera proposé (8 formations)

Par la suite, le SICTIAM utilisera le site pour des formations plus larges.

Il est proposé de conclure une convention de partenariat qui fait suite à la convention cadre conclue entre le SICTIAM et l'IRFEDD le 12 octobre 2016 et approuvée par délibération du 8 septembre 2016.

Les deux structures sont convenues de coopérer pour l'organisation et la mise en place, par l'IRFEDD, d'une formation préparant par alternance à la formation de : Titre professionnel d'installateur de réseaux câblés de communication de niveau V.

La formation se déroulera à l'Eco-campus Provence situé à Sainte Tulle. Le SICTIAM met à disposition de l'IRFEDD les outils et les locaux (voir liste en annexe) nécessaires à la préparation de la formation.

Aucune contrepartie financière n'est demandée au SICTIAM.

Le Bureau Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **Approuve** la convention de partenariat entre le SICTIAM et l'IRFEDD
- **Autorise** Monsieur le Président à la signer

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour extrait conforme,
Le Président,
Charles-Ange GINESY



Séance du Bureau Syndical du 28/09/2017

Nombre de membres afférents au B.S. : 16
Nombre de membres en exercice : 16
Nombre de membres ayant pris part au vote : 10

Date de la convocation : 22/09/2017
Date d'affichage : 16/10/2017